

NATURE DU CONTRÔLE Volontaire total	(3) DATE DU CONTRÔLE 13/03/2026	N° DU PROCÈS-VERBAL 26036783																																																																						
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																																							
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ Non concerné par un contrôle technique volontaire	Groupe(s) de points contrôlés : Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié Défaillance(s) majeure(s) 3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RETROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé, AVD. 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVD,AVG. 4.8.1.a.2. ETAT (CATADIOPTRES, MARQUAGE DE VISIBILITE REFLECHISSANT ET PLAQUES REFLECHISSANTES ARRIERE) : Catadioptré défectueux ou endommagé : fonction réfléchissante affectée, ARG. 6.1.4.a.2. PARE-CHOC, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIERE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact, AV.																																																																							
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Non concerné par un contrôle technique volontaire	Défaillance(s) mineure(s) 1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé, AVG,AVD. 4.4.1.b.1. ETAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DETRESSE) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise), D. 6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, AVD,ARG. 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés, AVD.																																																																							
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE N° D'AGRÈMENT : S013S227 (9) RAISON SOCIALE : MARIGNANE AUTO BILAN (3) COORDONNÉES : Tel. : 0442888800 Espace Carthage 13700 MARIGNANE																																																																								
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR N° D'AGRÈMENT : 013S1363 SIGNATURE : 																																																																								
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																								
<table style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:33%;">(2) Immatriculation et pays</td> <td style="width:33%;">Date d'immatriculation</td> <td style="width:33%;">Date de 1^{ère} mise en circulation</td> </tr> <tr> <td>GL-363-AM (F)</td> <td>09/12/2022</td> <td>09/12/2022</td> </tr> <tr> <td>Marque</td> <td colspan="2">Désignation commerciale</td> </tr> <tr> <td>RENAULT</td> <td colspan="2">MASTER</td> </tr> <tr> <td>(1) N° dans la série du type (VIN)</td> <td>(5) Catégorie internationale</td> <td>Genre</td> </tr> <tr> <td>VF1MA000X69734369</td> <td>N1</td> <td>CTTE</td> </tr> <tr> <td>Type/CNIT</td> <td colspan="2">Énergie</td> </tr> <tr> <td>N10RENCTD83H480</td> <td colspan="2">GO</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Document(s) présent(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice</td> </tr> </table>			(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation	GL-363-AM (F)	09/12/2022	09/12/2022	Marque	Désignation commerciale		RENAULT	MASTER		(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre	VF1MA000X69734369	N1	CTTE	Type/CNIT	Énergie		N10RENCTD83H480	GO		Document(s) présent(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice																																													
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation																																																																						
GL-363-AM (F)	09/12/2022	09/12/2022																																																																						
Marque	Désignation commerciale																																																																							
RENAULT	MASTER																																																																							
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre																																																																						
VF1MA000X69734369	N1	CTTE																																																																						
Type/CNIT	Énergie																																																																							
N10RENCTD83H480	GO																																																																							
Document(s) présent(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice																																																																								
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 129302	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																																							
MENTIONS LÉGALES - Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié. - Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques). - En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans votre centre de contrôle technique. - Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (art. 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié). - Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal.	<table style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIÈRE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à + 8m/km):</td> <td colspan="4">-0.2m/Km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤30%):</td> <td colspan="2">3%</td> <td colspan="2">16%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">1377daN</td> <td colspan="2">823daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>459daN</td> <td>466daN</td> <td>255daN</td> <td>244daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td colspan="2">2%</td> <td colspan="2">5%</td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage (efficacité) :</td> <td>459daN</td> <td>466daN</td> <td>255daN</td> <td>244daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité (≥ 50%):</td> <td colspan="4">64%</td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 24%</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Emissions à l'échappement :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Opacité des fumées (0.53m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)</td> <td>-3.8%</td> <td>-3.1%</td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>			AVANT		ARRIÈRE			G	D	G	D	Ripage (-8 à + 8m/km):	-0.2m/Km				Dissymétrie suspension (≤30%):	3%		16%		Forces verticales :	1377daN		823daN		Frein de service :					Forces de freinage :	459daN	466daN	255daN	244daN	Déséquilibre (<20%):	2%		5%		Forces de freinage (efficacité) :	459daN	466daN	255daN	244daN	Taux d'efficacité (≥ 50%):	64%				Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 24%					Emissions à l'échappement :					Opacité des fumées (0.53m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1					Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-3.8%	-3.1%		
	AVANT		ARRIÈRE																																																																					
	G	D	G	D																																																																				
Ripage (-8 à + 8m/km):	-0.2m/Km																																																																							
Dissymétrie suspension (≤30%):	3%		16%																																																																					
Forces verticales :	1377daN		823daN																																																																					
Frein de service :																																																																								
Forces de freinage :	459daN	466daN	255daN	244daN																																																																				
Déséquilibre (<20%):	2%		5%																																																																					
Forces de freinage (efficacité) :	459daN	466daN	255daN	244daN																																																																				
Taux d'efficacité (≥ 50%):	64%																																																																							
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 24%																																																																								
Emissions à l'échappement :																																																																								
Opacité des fumées (0.53m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1																																																																								
Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-3.8%	-3.1%																																																																						